



Sexto 2 - Architecte

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

Badge attribué à: [Karine Paquette](#)

Date de la demande: 2021-03-09 16:30:34

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Accueillir l'élève en question. Rassurer l'auteur du signalement ainsi que la victime.

Soutenir les élèves lors du processus.

Aviser la direction de l'école

-Évaluer la situation sans juger avec douceur. Remplir la grille d'évaluation de l'incident pour savoir-l' amorce, la nature, les intentions et l'étendue

-Vérifier l'information. Voir les personnes impliquées dans la situation en leur demandant de ne pas parler de la situation afin de garder cela privé.

-Récupérer les preuves (cellulaires)

Appeler les policiers pour récupérer la trousse

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que dans les trois cas présentés, même si la situation n'est pas la même, il est important d'utiliser la grille d'évaluation du

sextage.

En tout temps, on doit prévenir la police de la situation et lui remettre les informations

Qu'il existe deux sortes d'intentions : impulsive et malveillante.

Reprendre la trousse si une information nouvelle fait surface dans les jours qui viennent

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Être en mesure de rassurer tout au long les élèves afin qu'ils se sentent en confiance.

Garder le plus possible la vie privée de la victime en sensibilisant les autres élèves impliqués.

Faire en sorte que les élèves impliqués sentent qu'ils font partie de la solution.

Faire en sorte que l'élève en question aie confiance en moi pour que je puisse évaluer l'incident et ensuite vérifier l'information.